



**Lebel-sur-Quévillon**

Le cœur de la Jamésie

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lebel-sur-Quévillon, tenue le mardi le 8 décembre 2020 à 20 h, au lieu habituel des délibérations, sous la présidence de M. Alain Poirier, maire et à laquelle sont présents :

Présences :

Mme la conseillère Julie Rivard  
M. le conseiller Michel Landry  
M. le conseiller Gaétan Normandeau  
Mme la conseillère Audrey Simard

Absence(s) :

M. le conseiller Gregory Bussières

Sont également présents :

Mme Anik Racicot, directrice générale et greffière p.i.  
M. Michel Simard, trésorier et greffier adjoint

---

**RÉSOLUTION 20-12-335  
DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE LA VILLE DE  
LEBEL-SUR-QUÉVILLON COMME MUNICIPALITÉ ALLIÉE  
CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

---

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Michel Landry, appuyé par Mme la conseillère Julie Rivard et résolu unanimement :**

**DE PROCLAMER la Ville de Lebel-sur-Quévillon, municipalité alliée contre la violence conjugale.**

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
Ce 9 décembre 2020

  
Anik Racicot  
Directrice générale et greffière p.i.